



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

CNES

Question écrite n° 21496

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à Mme la ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies le sentiment du Gouvernement sur l'éventuel projet d'une européanisation de la direction des lanceurs du Centre national d'études spatiales.

Texte de la réponse

Le conseil ministériel de l'Agence spatiale européenne (ESA) du 27 mai 2003 a approuvé les programmes de qualification de l'Ariane 5 « lourde » et de garantie d'accès autonome à l'espace (EGAS), assurant ainsi à la filière une viabilité technique et économique ; ce même conseil a décidé la mise en place d'une nouvelle organisation pour le développement et la production des lanceurs : la maîtrise d'oeuvre sera confiée à un industriel unique pour le développement et la production, tandis que l'ESA assumera pleinement ses responsabilités de maître d'ouvrage pour les développements. Dans ce cadre contractuel entièrement renouvelé, le lien entre l'ESA et le CNES passe de la délégation à l'assistance à maître d'ouvrage. Concrètement, cela signifie que la direction des lanceurs du CNES ne signera plus les contrats avec les industriels mais les préparera et les présentera à la signature de l'ESA. Ses autres activités devraient dans l'ensemble rester les mêmes dans le nouveau cadre contractuel. Les négociations sont en cours pour l'établissement du contrat correspondant avec l'ESA. Cette nouvelle relation sera conforme à la volonté de développer la mise en réseau, à l'échelle européenne, des centres nationaux afin d'utiliser là où elles se trouvent les meilleures compétences, sans redondances inutiles.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21496

Rubrique : Espace

Ministère interrogé : recherche

Ministère attributaire : recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juillet 2003, page 5340

Réponse publiée le : 8 septembre 2003, page 6994